

MISE EN PLACE EN 4 ÉTAPES

1

PRISE DE CONTACT

Présentation de nos services et accompagnement dans les démarches auprès des organismes financeurs.

2

RENDEZ-VOUS À DOMICILE

Une visite à domicile est programmée afin d'analyser les besoins et proposer les prestations adaptées.

3

FINALISATION ADMINISTRATIVE

L'ensemble des documents administratifs et le contrat sont finalisés, le planning est défini avec la personne accompagnée.

4

MISE EN PLACE DES PRESTATIONS

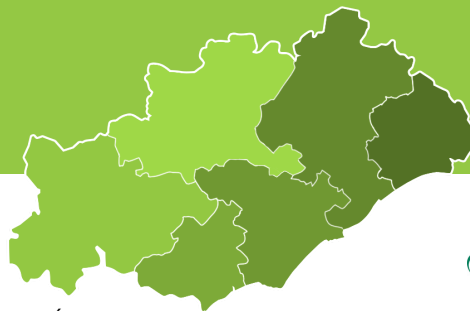
Nos intervenants à domicile interviennent selon le planning et en respectant les habitudes de vie.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

04 99 74 37 00

contact@presenceverteservices.fr

www.presenceverteservices.fr



RÈGLEMENTS : Prélèvement, chèque et CÉSU pré-financé.

Agrément SAP/781622782 délivré par la DIRECCTE Languedoc Roussillon, unité territoriale de l'Hérault



PRÉSENCE VERTE SERVICES

Sous le signe de la confiance



SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE AIDE À DOMICILE

Toute l'année ou lors d'une sortie d'hospitalisation, PRÉSENCE VERTE SERVICES facilite le quotidien des Héraultais en proposant des services adaptés aux besoins et à chaque situation.

Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : IMPACT - Conception : Service Communication Présence Verte Services - Photos : iStock ou Présence Verte Services





87%

DES PERSONNES RESSENTENT UN IMPACT POSITIF AU QUOTIDIEN !



AIDE AU MÉNAGE, ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE

Nous assurons l'entretien des pièces de vie, le rangement, le lavage des vitres, ainsi que le nettoyage de la cuisine, de la salle de bains et des sanitaires.

Nous pouvons également nous occuper de l'entretien du linge et du repassage. Il est ensuite rangé dans les placards selon les habitudes.



AIDE AU LEVER ET AU COUCHER

L'intervenant à domicile peut intervenir matin et soir, pour les personnes en perte d'autonomie, afin de les aider au moment du lever et du coucher.



AIDE À L'HYGIÈNE ET À L'HABILLAGE

Nous pouvons aider dans le cadre des gestes d'hygiène quotidiens et/ou pour une toilette de confort*, ainsi que pour l'aide à l'habillage.



PRÉPARATION ET AIDE À LA PRISE DES REPAS

L'intervenant à domicile peut réaliser et/ou aider à la préparation de repas équilibrés, en respectant les goûts et le régime alimentaire.

Pour les personnes ayant des difficultés pour manger seuls, que ce soit pour le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner, nous pouvons intervenir le temps des repas.



COURSES, ACCOMPAGNEMENT ET PROMENADE

Selon une liste définie, l'intervenant à domicile peut faire les courses au marché ou accompagner la personne dans les magasins de son choix pour l'aider dans ses achats.

Qu'il s'agisse de rendez-vous médicaux, de démarches administratives ou pour une simple promenade, nous pouvons accompagner la personne dans ses déplacements, véhiculés ou non.



AIDE ADMINISTRATIVE

L'intervenant à domicile peut apporter son aide pour le suivi du courrier, la gestion courante des papiers et la prise de rendez-vous.

**la toilette complète et le change de protections sont des actes pris en charge dans le cadre de soins infirmiers*



PRISE EN CHARGE

- Les frais peuvent être pris en charge, totalement ou partiellement, par des organismes financeurs (Conseil Départemental, mutuelles ou caisses de retraites).
- Les services à domicile font bénéficier de 50% de crédit d'impôts sur le reste à charge.